

DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU CONGO A LA 78^e ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE, SUR L'ACCORD SUR LES PANDEMIES.

Madame la Présidente,

La République du Congo s'associe pleinement à la déclaration prononcée par la RSA au nom du groupe africain.

Nous saluons les efforts constants de l'OMS ainsi que l'engagement collectif des Etats membres dans le processus d'élaboration d'un accord international sur les pandémies.

Cet instrument juridique représente à nos yeux, une avancée majeure pour renforcer la riposte mondiale face aux urgences sanitaires.

Les leçons tirées de la pandémie à covid 19 ont mis en évidence, avec acuité, l'importance de la solidarité , de la transparence et de la coordination pour garantir une réponse efficace. C'est dans cet esprit que la République

du Congo soutient cet accord inclusif, reposant sur les principes d'équité, de souveraineté sanitaire, de partage des ressources et d'accès universel aux produits essentiel de santé.

Nous appelons à l'instauration d'un mécanisme de financement prévisible et pérenne, à une mise en œuvre équilibrée des obligations, ainsi qu'à un appui renforcé aux systèmes de santé des pays à revenus faibles et intermédiaires. Il est impératif que personne ne soit laissé pour compte lors des futures crises sanitaires.

La République du Congo réaffirme sa détermination à œuvrer de concert avec tous les partenaires pour faire de cet accord un outil efficace, au service d'un multilatéralisme sanitaire, solidaire et résilient.

Je vous remercie.